

LE GUIDE DES PARENTS

Être accompagné en tant que parent
en vallée de l'Hérault

ÉDITION 2025





EDITO

Le guide complet pour toutes les étapes de la parentalité

Devenir parent est une aventure extraordinaire, remplie de joies, de découvertes, mais aussi de défis. Chaque étape de la parentalité, de la **première rencontre** avec son enfant à **son envol vers l'âge adulte**, est unique et exige parfois des réponses adaptées à des questions inédites.

Que vous soyez au début de **votre chemin avec un nourrisson**, en pleine **exploration des merveilles de la petite enfance**, ou que vous accompagniez un adolescent vers l'âge adulte, ce guide est là pour vous épauler, vous inspirer et, nous l'espérons, vous déculpabiliser.

Parce qu'il n'existe pas de mode d'emploi parfait pour être parent, mais qu'ensemble, nous pouvons partager des clés pour mieux comprendre et **répondre aux besoins de nos enfants**.

Des clés pour vous accompagner au quotidien

Nous avons rassemblé des conseils pratiques, des ressources fiables et des témoignages authentiques, pour vous offrir un outil à la fois utile et rassurant.

David Cablat, vice-président à l'action sociale
Jean-Pierre Bertolini, vice-président à la petite enfance



SOMMAIRE



DEVENIR PARENT

P.5-10

Devenir parent est une aventure extraordinaire, jalonnée d'émotions intenses, de découvertes, de défis inédits et imprévus.



LA PETITE ENFANCE

P.11-19

L'arrivée d'un enfant est le début d'une formidable aventure pour les parents qui se posent souvent de nombreuses questions.



L'ENFANCE À LA JEUNESSE

P.20-25

Les établissements scolaires et les activités que vont fréquenter vos enfants sont primordiaux pour leur construction.



L'ADOLESCENCE À L'ÂGE ADULTE

P.26-33

Accompagner la construction de son adolescent pour devenir un adulte avec les outils nécessaires à son autonomie et son indépendance.



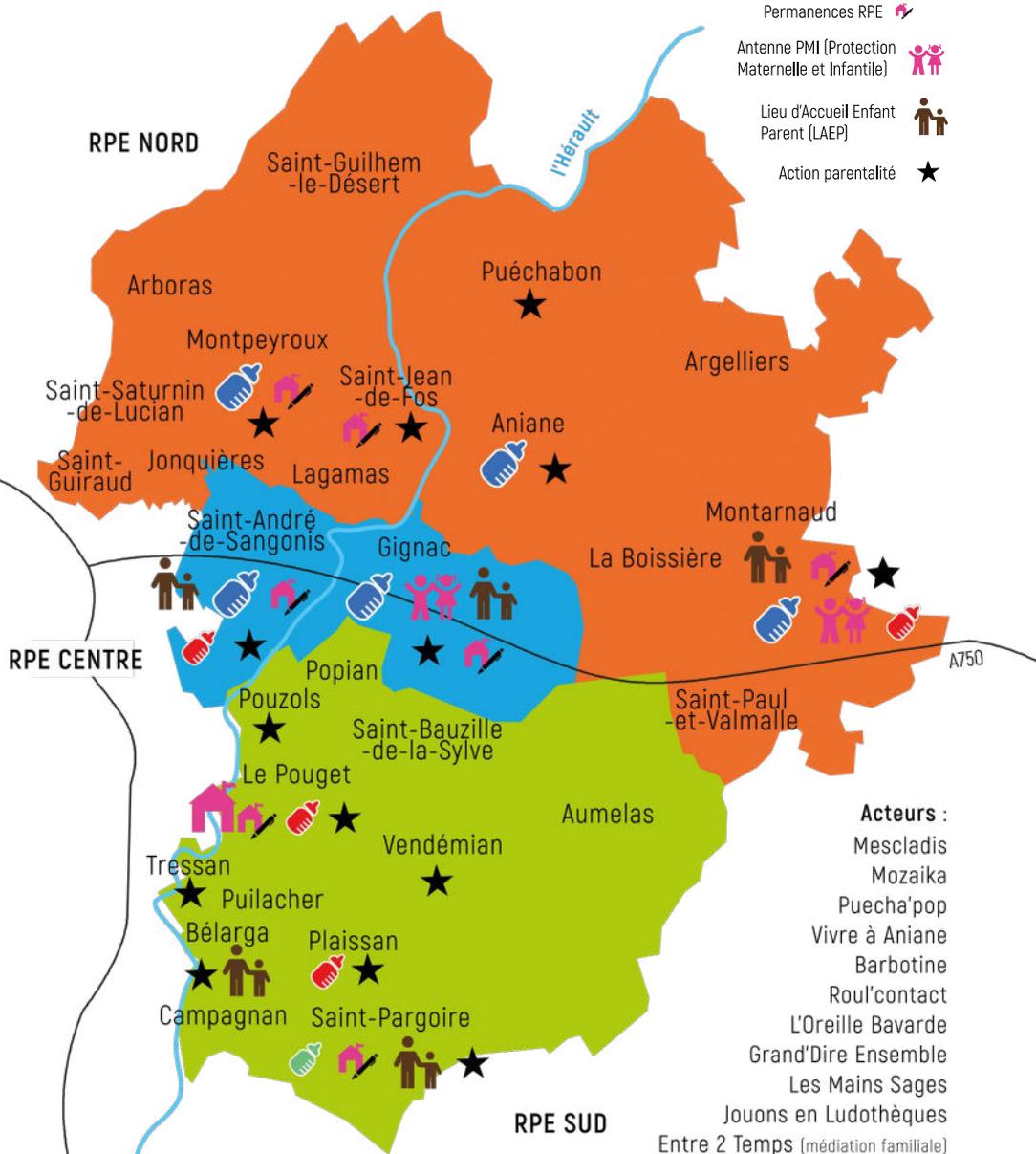
LES BESOINS DE MON ENFANT

P.34-39

Chaque enfant a des besoins qui lui sont propres pour grandir, apprendre et s'épanouir pleinement.



LA CARTE



DEVENIR PARENT



Devenir parent est une aventure extraordinaire, jalonnée d'émotions intenses, de découvertes, de défis inédits et imprévus. Devenir parent transforme la dynamique de la famille, entraîne une évolution personnelle.

Ce guide vous propose de découvrir **les partenaires du soutien** à la parentalité existant en vallée de l'Hérault. Tous les services présentés sont **gratuits**.

SERVICE TERRITORIAL DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Le service PMI du Département de l'Hérault propose, avec son service de proximité à Gignac, des consultations prénatales et enfants (jusqu'à 6 ans) **ouvertes à tous** et de nombreuses actions : prévention et promotion de la santé maternelle et infantile, accompagnement à la parentalité, conseil autour du développement de l'enfant.

L'équipe comprenant médecin, psychologue, puéricultrices, sages-femmes **est à votre écoute**.

Service Territorial de Protection Maternelle et Infantile (STPMI) des Solidarités du Département de l'Hérault

Appartient au Service Départemental des Solidarités : www.herault.fr

Antenne de Gignac

4 parc Camalcé
34150 GIGNAC

Antenne de Montarnaud

Salle du Relais petite enfance, Crèche Le Berceau
Avenue Lucie Aubrac

Accueil informations et consultations sur rendez-vous : **04 67 67 30 50**



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

De multiples aides et services existent à la Caf pour répondre à tous vos besoins en tant que parents, quels que soient votre situation et l'âge de vos enfants. Être parent n'est pas toujours simple ! Cela comporte des joies, des inquiétudes mais surtout une grande responsabilité.

En fonction de vos besoins, des problèmes auxquels vous êtes confrontés, des questions que vous vous posez, les Caf vous **apportent des solutions.**

Vous êtes parent de tout-petits, d'adolescents, ou séparé de votre conjoint, avec des questionnements au niveau financier, éducatif, ou de l'organisation en famille, retrouvez toutes les informations sur le site caf.fr, sur monenfant.fr et sur Instagram [@caf_parents](https://www.instagram.com/caf_parents).

Parce qu'à la Caf, il y a autant de solutions que de façons d'être parent !



LIEUX D'ÉCHANGE

Des lieux pour venir **partager un moment** avec votre enfant en échangeant avec d'autres parents et des professionnels de la petite enfance grâce à l'association jouons en Ludothèques

Salle polyvalente, Placette Camp de la Cousse à Saint-Pargoire. **Tous les mardis de 9h à 12h** (y compris pendant les vacances scolaires)

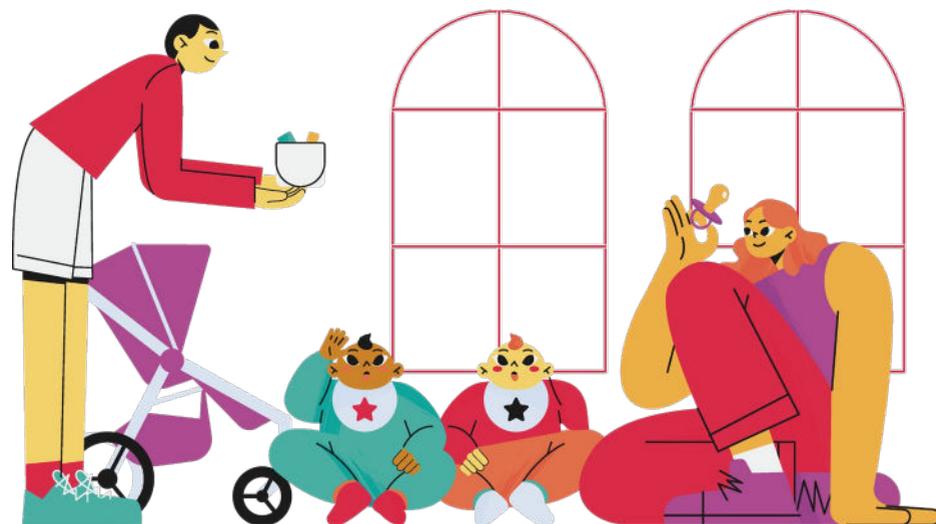
04 67 69 00 81

Lieu d'accueil parents-bébés

Lieu d'accueil spécifiquement pensé pour l'accueil des bébés avant l'acquisition de la marche, de leurs parents et des futurs parents.

Les bébés évoluent à leur rythme dans un espace aménagé, pour favoriser leur activité libre et spontanée en toute sécurité.

C'est l'occasion d'échanger, de s'étonner, de se questionner, de se réjouir autour des **premières expériences du tout-petit**, sous le regard de leur parent et du binôme de deux accueillants professionnels. **Accueil libre, anonyme et gratuit.**





Lieu d'accueil enfants-parents itinérant (LAEP)

Lieu pensé et aménagé pour les enfants de moins de 6 ans où l'on peut jouer librement et faire des rencontres avec d'autres enfants, d'autres parents grâce à l'association jouons en Ludothèques

Deux professionnels formés à la posture d'accueillant y sont disponibles et à l'écoute, y compris pendant les vacances scolaires. **Accueil libre, anonyme et gratuit.**

LUNDI :

Entre 14h et 18h à **GIGNAC** : Les Galipettes Espace Georges Frayssinhes, 10 rue Pierre Curie. Pendant les vacances scolaires, École maternelle les Tourettes, rue Jules Ferry

MERCREDI :

Entre 8h30 et 12h30 à **BELARGA** : Les Belettes Joyeuses Salle des rencontres, chemin du champ du four

JEUDI :

Entre 8h30 et 12h30 à **ST ANDRE DE SANGONIS** : Parent'ailes Salle intergénérationnelle, cours de la liberté

VENDREDI :

Entre 8h30 et 12h30 à **MONTARNAUD** : Les Petites Souris Salle du Relais petite enfance, crèche Le Berceau

04 67 69 00 81



ACTEURS DE LA PARENTALITÉ PROPOSANT AUX FAMILLES UN ACCOMPAGNEMENT ET DIVERSES ACTIVITÉS

Sur votre territoire, divers services et partenaires sont impliqués dans l'accompagnement et le soutien à la parentalité. Ils proposent des actions gratuites pour toutes les familles, répondant aux principes de la Charte Nationale de Soutien à la parentalité soutenues par la Caf. L'idée est d'offrir aux familles un accompagnement dans leur rôle éducatif se traduisant par des actions, des temps d'échanges et d'écoute, des moments de répit, de partage et de proposer des ressources pour tous les parents et leurs enfants.

Les équipes des crèches du territoire, ainsi que les animatrices du Relais petite enfance, sont à votre écoute pour vous accompagner et répondre à vos questions. En plus de leur soutien bienveillant, elles organisent tout au long de l'année des cafés des parents, des réunions, et bien d'autres moments d'échanges. Par ailleurs, les crèches peuvent également vous proposer des temps d'accueil occasionnels, afin de répondre à vos besoins ponctuels de répit parental.

Mescladis à Gignac :

Centre Social,
www.mescladis-gignac.fr
Vous pouvez joindre la référente famille au **04 34 22 67 37**
famille@mescladis-gignac.fr

Mozaïka à St André de

Sangonis : Centre municipal socio-culturel et sportif, www.saintandredesangonis.fr/mozaïka, vous pouvez joindre la référente famille au **04 67 57 91 41**
mozaïka@sangonis.fr





Service jeunesse et vie sociale d'Aniane :

enfance-jeunesse@ville-aniane.fr
04 67 57 01 51

Service jeunesse municipal de Montarnaud :

service.jeunesse@montarnaud.fr
06 17 37 82 04

Barbotine, Familles Rurales Espace de vie sociale à Saint-Jean-de-Fos :

www.famillesrurales-stjeandefos.jimdofree.com
04 67 54 00 57

Puecha'pop Espace de vie sociale de Puéchabon :

www.communedepuechabon.fr
06 47 04 34 77, frpuechabon@gmail.com
Permanences les mercredis 17h-18h30 et un samedi par mois 10h-12h

Vivre à Aniane :

www.vivreaaniane.org
04 67 57 77 34

La Médiation Familiale :

La médiation familiale permet de restaurer et de préserver les liens familiaux (couples, fratries, intergénérationnel...) en cas de conflit. L'objectif est d'accompagner les personnes en conflit vers un accord durable et mutuellement acceptable.

Association l'Entre Deux temps :

Boulevard du Rivelin à Gignac
06 51 34 95 70 / 06 51 77 83 60
mail : contact@lentredeuxtemps.fr
Permanences à Mozaïka (St André de Sangonis) - 04 67 57 91 41

Allô Parents :

Vous êtes inquiets, en questionnement ou découragés ? Allô Parents vous offre une écoute bienveillante et un soutien, que vous soyez parent d'un bébé, de jeunes enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes.
www.alloparents34.com
04 67 61 08 43

Les actions d'accompagnement et de soutien à la parentalité proposées par les associations ci-dessous se font en itinérance sur différentes communes :

Roul'contact :

Espace de vie sociale itinérant.
www.terre-contact.com
06 07 45 88 99

L'Oreille bavarde à Plaissan :

07 66 75 99 78
lorellebavarde@gmail.com
page Facebook

Les Mains Sages à Tressan :

04 67 88 23 01
www.lesmainssages.org

Grand'Dire ensemble à Lodève :

06 16 10 67 83
et en itinérance
www.granddireensemble.org

France Services à Gignac :

Place Auguste Ducornot,
34150 Gignac, 04 48 18 33 10
gignac@france-services.gouv.fr



L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE



LE GUICHET UNIQUE, C'EST QUOI ?

L'arrivée d'un enfant est le début d'une formidable aventure pour les parents qui se posent souvent de nombreuses questions.

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault agit pour la petite enfance et accorde une grande importance à l'accueil des tout-petits. Les solutions d'accueil sur le territoire sont variées, elles permettent de s'adapter au rythme et au budget de chaque famille.

Le service petite enfance de la Vallée de l'Hérault propose un guichet unique d'information sur les modes d'accueil et accompagne la relation entre les parents et les assistantes maternelles grâce à un relais petite enfance.

Le guichet unique est un service de proximité créé pour simplifier vos démarches. Une professionnelle de la petite enfance répond à vos demandes ou besoins d'informations et vous renseigne sur les modes d'accueil pour votre enfant né ou à naître.

Une information complète sur les possibilités existantes dans le territoire vous permet d'affiner vos choix en fonction de vos besoins et de votre situation familiale et professionnelle. Ce service procède à la préinscription des enfants en crèche publique intercommunale.



Domaine départemental des 3 Fontaines Le Pouget

04 67 56 41 94
rpe.guichetunique@cc-vallee-herault.fr



LE RELAIS PETITE ENFANCE C'EST QUOI ?

Le Relais petite enfance est un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnel(le)s dont les missions sont les suivantes :

Pour les parents :

Lieu d'information, de conseil sur l'emploi d'une assistante maternelle avec vos devoirs et obligations en tant qu'employeur, information sur les aides et les prestations de la Caf, écoute et accompagnement concernant l'accueil de votre enfant...

Pour les enfants :

Séances d'accueils jeux dans des lieux adaptés et aménagés à leurs besoins avec du matériel pédagogique. Des intervenants peuvent y participer.

Pour les professionnel(le)s :

Accompagnement pédagogique et administratif pour développer et améliorer l'accueil des enfants, information sur l'obtention et les avantages de l'agrément...

Le Relais petite enfance de la vallée de l'Hérault est installé au Domaine des trois fontaines au Pouget mais il tient des permanences d'informations sur rendez-vous dans différentes communes du territoire. Le RPE est divisé en 3 secteurs.

Secteur nord :

Montarnaud :

Lundi de 14h-17h et mercredi 9h-12h

Montpeyroux ou St-Jean-de-Fos :

Jeudi 9h-12h

Secteur centre :

Saint-André-de-Sangonis :

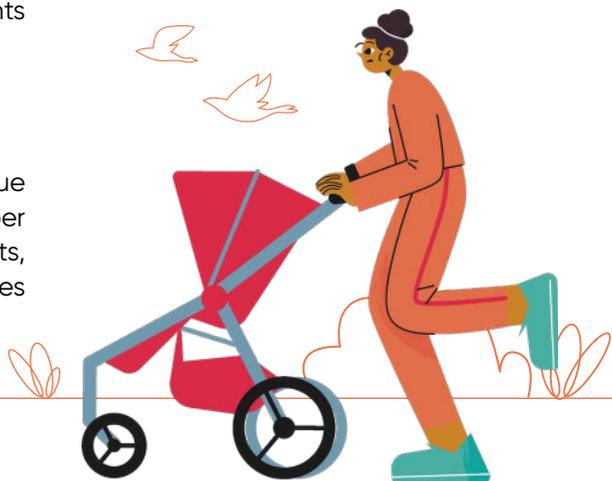
Lundi 14h-17h

Gignac : Mardi 14h-17h

Secteur sud :

Saint-Pargoire : Mardi 14h-17h

Le Pouget : Lundi 9h-12h et 14h-17h



Voir la carte RPE - page 4



Quels sont les différents modes d'accueil pour mon enfant ?

En vallée de l'Hérault, différents types d'accueils sont possibles :

1. Accueil collectif dans l'une de nos cinq crèches publiques
2. Accueil collectif en micro-crèches associatives ou privées
3. Accueil individuel chez une assistante maternelle agréée
4. Garde à domicile

1. INSCRIRE MON ENFANT DANS L'UNE DES CINQ CRÈCHES INTERCOMMUNALES

Comment ça marche ?

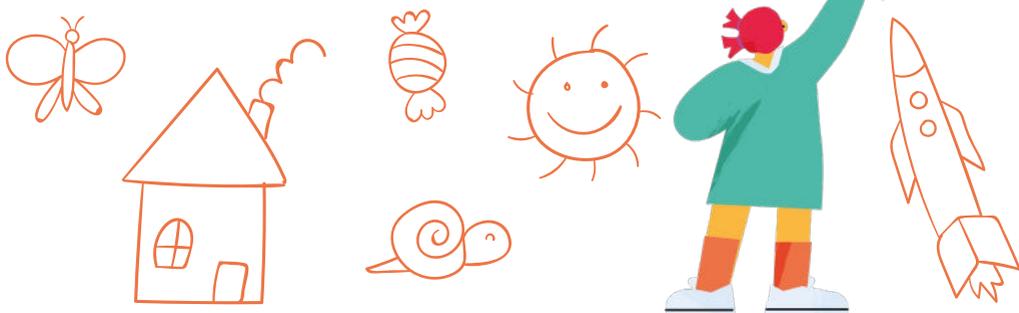
Une demande de préinscription est nécessaire auprès du guichet unique

1. J'appelle le guichet unique au 04 67 56 41 94
2. Je vais au rendez-vous de préinscription pour étudier mes besoins



3. Suite au RV de préinscription, votre demande sera étudiée en commission d'attribution des places en crèche une fois par an. Celle-ci donne lieu à une réponse par courrier. Tenez informé le service de toute modification de votre situation ou de vos besoins. Si vous avez obtenu une place en crèche, vous devrez confirmer votre inscription auprès de la direction de la crèche.

Les Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) collectifs (régulier ou occasionnel) gérés par la CCVH, reçoivent à temps plein ou à temps partiel des enfants à partir de 10 semaines ou 18 mois (selon les structures) jusqu'à 4 ans, ainsi que des enfants en situation de handicap jusqu'à leur sixième anniversaire. Les horaires sont compris entre 7h30 et 18h30 selon les établissements.



Les espaces sont aménagés pour favoriser le bien-être et l'éveil des enfants dans le respect des normes d'encadrement et de sécurité.

Les équipes agissent en suivant un projet d'établissement et proposent chaque année de nouvelles thématiques ponctuelles en adéquation avec les observations des enfants accueillis.

Une équipe pluridisciplinaire accompagne les enfants :

Puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, infirmières, auxiliaires de puériculture, agents titulaires d'un CAP, Accompagnement éducatif petite enfance et agents de service (cuisine, lingerie, entretien des locaux). Une chargée de projet petite enfance est en lien avec les diverses structures pour les projets culturels....

COMBIEN CA COÛTE ?

La participation des familles varie en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge du foyer. Elle est calculée à partir du taux de participation familiale arrêté par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

Vous pouvez simuler votre tarif via monenfant.fr

Plusieurs types d'accueil existent :

- **Régulier** : votre besoin est connu à l'avance et récurrent.
- **Occasionnel** : votre besoin est ponctuel (répit parental, démarches administratives...).
- **D'urgence** : votre besoin d'accueil est imprévu, soumis à validation, sur une période donnée.

LES CINQ CRÈCHES INTERCOMMUNALES

Crèche intercommunale Les Lutins Montpeyroux :

Capacité d'accueil : 14 enfants
Ouvert de 8h00 à 18h00
Caragoulette 6 rue des écoles,
34150 Montpeyroux
04 67 67 87 66
multiaccueil.montpeyroux@cc-vallee-herault.fr

Crèche intercommunale Chrysalides et Papillons Saint-André-de-Sangonis :

Capacité d'accueil : 28 enfants
Ouvert de 7h30 à 18h30
19 rue Aigues Vives, 34725 St-André-de-Sangonis
04 67 67 87 67
multiaccueil.saint-andre@cc-vallee-herault.fr

Crèche intercommunale Le Berceau Montarnaud :

Capacité d'accueil : 43 enfants
Ouvert de 7h30 à 18h00
Avenue Lucie Aubrac,
34570 Montarnaud
04 67 67 87 65
multiaccueil.montarnaud@cc-vallee-herault.fr

Crèche intercommunale Les Pitchounets Aniane :

Capacité d'accueil : 32 enfants
Ouvert de 7h30 à 18h30
50 boulevard Félix Giraud,
34150 Aniane
04 67 67 87 63
multiaccueil.aniane@cc-vallee-herault.fr

Crèche intercommunale Les Calinous Gignac :

Capacité d'accueil : 32 enfants
Ouvert de 8h à 18h30
Centre Georges Frayssinhes
rue Pierre Curie, 34150 Gignac
04 67 67 87 64
multiaccueil.gignac@cc-vallee-herault.fr





2 - INSCRIRE MON ENFANT DANS UNE MICRO-CRÈCHE ASSOCIATIVE OU PRIVÉE

Les micro-crèches associatives

C'EST QUOI ?

Une micro-crèche associative est une structure pouvant accueillir un maximum de 10/12 enfants. La structure est dirigée par un référent technique.

Se renseigner directement auprès des structures choisies.

Vous pouvez simuler votre tarif sur le site monenfant.fr



COMBIEN CA COÛTE ?

En mode PSU (Prestation de service unique) subventionnée par la Caf, la participation des familles varie en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge du foyer.

Elle est calculée à partir du taux de participation familiale arrêté par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

Micro-crèche associative Los Cagarauletas

1, bis rue du stade 34230
St-Pargoire, 04 67 32 76 12
mc.loscagarauletas@
famillesrurales.org

Les micro-crèches privées

C'EST QUOI ?

La micro-crèche privée est une structure pouvant accueillir un maximum de 10/12 enfants. La structure est dirigée par un référent technique

COMBIEN CA COÛTE ?

En mode Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant), structure non subventionnée par la Caf : chaque structure privée applique son tarif. Pour cet accueil vous pouvez bénéficier du complément de libre choix du mode de garde (CMG), aide financière de la CAF, qui peut vous permettre de réduire le coût de l'accueil.



Bulle de Petitou Le Pouget

1 rue des vignes, Lotissement les terrasses de St Amans
34230 Le Pouget
06 49 65 88 80
bulle.de.petitou@hotmail.
comherault.fr

L'île Ô Doudous Cocon Montarnaud

8 Rue Ambroise Croizat et rue Simone Veil,
34570 Montarnaud
04 67 84 93 56
lileodoudous@hotmail.com

L'île Ô Doudous Papillon Montarnaud

34 rue Simone Veil
34570 Montarnaud
04 99 62 54 19
lileodoudous@hotmail.com

Les Fabulettes Plaissan

11 rue de la distillerie
34230 Plaissan
04 67 78 38 09
contact@babydoc.fr

Lou Mescladou Saint-André-de-Sangonis

3 rue Simone Veil
34725 Saint-André-de- Sangonis
07 48 88 46 85
loumescladou@youbee.com



3 - POUR UN ACCUEIL INDIVIDUEL CHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE

Suite au RV de préinscription avec le guichet unique, vous contactez l'animatrice RPE de votre secteur par téléphone.

Secteur nord : 06 43 34 62 00

Secteur centre : 06 46 49 45 28

Secteur sud : 06 37 91 88 95



Chez l'assistant(e) maternel(le)

Dans le cadre de l'accueil individuel, vous êtes l'employeur de l'assistant maternel. À ce titre, vous devez la rémunérer directement.

Les conditions d'accueil de votre enfant sont définies dans un contrat. Vous pouvez bénéficier du Complément de libre choix de mode de garde (CMG) versé par la Caf, et du crédit d'impôt.

L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance, ayant obtenu son agrément auprès du service PMI du Département pour 4 accueils simultanés au maximum, qui accueille les enfants à son domicile dans un environnement familial.

Cet accueil permet une attention personnalisée à l'enfant, une grande flexibilité pour les parents (horaires atypiques, périscolaire...). Il est défini dans un projet d'accueil présenté aux parents lors des premiers temps d'échanges.

L'enfant accueilli peut aussi bénéficier de temps de jeux partagés avec d'autres enfants, notamment lors des temps d'animations proposés par les animatrices du Relais petite enfance. Les animatrices du RPE ont pour mission d'accompagner les parents mais aussi d'accompagner la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s.



En maison d'assistant(e)s maternel(le)s (MAM)

La loi offre la possibilité aux assistant(e)s maternel(le)s d'exercer leur activité professionnelle dans un lieu autre que leur domicile. Possibilité de se regrouper jusqu'à quatre et d'y accueillir chacun(e) au maximum quatre enfants simultanément, en fonction de la capacité d'accueil du local et de l'autorisation individuelle d'accueil de chaque assistant(e) maternel(le) délivrée par le service PMI. Vous pouvez bénéficier du Complément de libre choix de mode de garde (CMG) versé par la Caf, et du crédit d'impôt.

Toutes les informations pour devenir employeur d'une garde d'enfants à domicile ou d'une assistante maternelle agréée se retrouvent sur monenfant.fr ou sur pajemploi.urssaf.fr

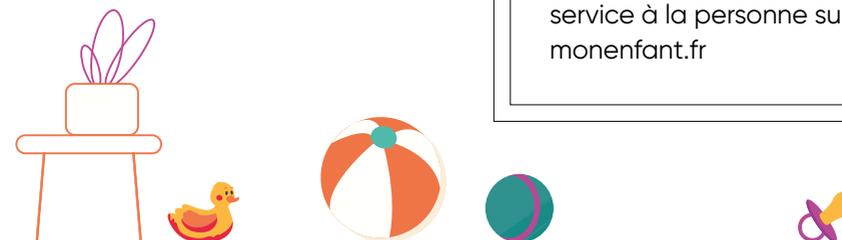
4 - L'ACCUEIL AU DOMICILE PAR UNE AUXILIAIRE PARENTALE (GARDE À DOMICILE)

L'auxiliaire parentale a en charge un ou plusieurs enfants au domicile de leurs parents. Elle est chargée d'assurer le bien-être et la sécurité des enfants dans le respect des consignes qui lui sont données. Aucun diplôme n'est requis. Ce mode de garde offre la possibilité de partager le coût et l'accueil de plusieurs enfants au même domicile.

Deux possibilités pour les familles : soit embaucher elle-même une personne, soit faire appel à des organismes qui assurent cette prestation. Des aides financières peuvent être allouées par la Caf.

Organismes :

O2, Présence verte, Kangourous kids... Annuaire des organismes de service à la personne sur monenfant.fr





L'ENFANCE ET LA JEUNESSE



Les établissements scolaires et les activités que vont fréquenter vos enfants sont primordiaux pour leur construction. Ils vont y passer une grande partie de leur temps et y tisser des relations qui contribueront à leur développement.

La vallée de l'Hérault est bien dotée en établissements scolaires et formations. Le monde associatif local est riche et varié. Le milieu artistique, culturel et sportif propose une multitude d'évènements et d'activités qui permettront à votre enfant de s'ouvrir au monde.

LA SCOLARITÉ DE MON ENFANT

La vallée de l'Hérault permet à votre enfant de suivre sa scolarité de la maternelle jusqu'au BTS.

31 écoles :

14 écoles primaires (maternelles et élémentaires), 9 écoles élémentaires et 8 écoles maternelles. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre commune pour plus d'informations et pour les inscriptions.

3 collèges publics :

Max Rouquette (avec classes Segpa) à Saint-André-de-Sangonis, Lo Trentanel (dispositif ULIS) à Gignac et Vincent Badié (dispositif ULIS) à Montarnaud.

2 lycées :

Lycée public Simone Veil à Gignac avec voie générale, voie technologique, section d'enseignement professionnel (métiers de la sécurité, métiers du commerce et de la vente), 3^{ème} prépa métiers, BTS Management commercial opérationnel par apprentissage et CAP Electricien dispensé par le GRETA.

Lycée privé agricole de la vallée de l'Hérault à Gignac (classes de la 4^{ème} au BTS) qui propose des formations dans les métiers des services aux personnes, d'aménagements paysagers, des productions horticoles, de l'agroéquipement, BTS Métiers du végétal, BTS Aménagement paysagers, CFA métiers de la maçonnerie, métiers des travaux publics, métiers de la piscine.



COLLÈGES :

Max Rouquette :

9 rue Pierre de Coubertin
34725 Saint-André-de-Sangonis
04 99 63 69 77
ce.0342186s@ac-montpellier.fr

Lo Trentanel :

Rue Eglise des Cordeliers
31450 Gignac **04 67 57 50 41**
ce.0341386x@ac-montpellier.fr

Vincent Badié :

Avenue de Saint-Paul-et-Valmalle
34570 Montarnaud **04 99 62 31 70**
ce.0342051v@ac-montpellier.fr

LYCÉES :

Lycée Simone Veil :

198 avenue Arnaud Beltrame
34150 Gignac,
04 99 66 11 05
viesco0342436n@ac-montpellier.fr

Lycée privé agricole de la vallée de l'Hérault :

Chemin de Carabotte,
34150 Gignac, **04 67 57 02 10**
contact@lyceeagricole-gignac.fr

Les centres de formations :

CFA Association :

Les cavaliers des trois fontaines 34230 Le Pouget (Métiers du cheval)
<https://cfa.domainee-questretroisfontaines.com/>

Centre de formation de Gignac :

22 route de Montpellier, 34150 Gignac
04 99 91 11 30
<https://www.crfp.eu/nos-centres/herault/crfp-gignac/>

Les formations dispensées sont financées par la Région Occitanie et accessibles aux demandeurs d'emploi de 16 ans et plus.





LUTTER CONTRE LE **HARCÈLEMENT** SCOLAIRE

L'Education nationale a mis en place le programme Phare, un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées, fondé sur cinq piliers :

1. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement
2. **Former** une communauté protectrice autour des élèves
3. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement
4. **Associer** les parents et les partenaires de l'école au déploiement du programme
5. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.

La politique de prévention s'est ainsi structurée autour du programme de lutte contre le harcèlement, qui s'appuie sur un réseau de **150 responsables académiques et départementaux dédiés à 100% au pilotage de la lutte contre le harcèlement**. Ils traitent les situations de harcèlement signalées par les chefs d'établissement, via un numéro académique et grâce à la plateforme du **3018**.



LES LOISIRS DE **MON ENFANT**

Les activités de loisirs sont pour les enfants des lieux d'ouverture culturelle et sociale, leur permettant de compléter leur éducation en développant leurs capacités cognitives, motrices et artistiques. De nombreux acteurs sont présents sur le territoire pour accueillir votre enfant à des activités individuelles ou collectives à faire avec lui ou qu'il puisse faire seul.



Activités sportives, culturelles, et artistiques :

Se rapprocher des communes, les forums des associations sont des bons moments pour découvrir ce qu'il se fait.

Ecole de musique Intercommunale :

L'école de musique de la Vallée de l'Hérault accueille ses élèves dans ses trois antennes à Gignac, Montarnaud et Saint-Pargoire, et propose des cours décentralisés à Saint-André-de-Sangonis. Les élèves ont le choix entre différents parcours d'enseignements, plus de dix disciplines et plusieurs ensembles de pratique collective. Interventions auprès du public scolaire et événements grand public se déroulent tout au long de l'année.
www.ecolemusique-valleeherault.fr

Réseau des bibliothèques :

Le réseau de la lecture publique de la CCVH accompagne 21 bibliothèques sur le territoire, anime des programmations variées (spectacles...) et propose un large choix dans l'accès à la culture. Il est possible de consulter et réserver les oeuvres en ligne.

bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

Sonambule :

Salle de spectacle sur le territoire
www.lesonambule.fr
2 Av. du Mas Salat, 34150 Gignac



Argileum :

équipement public – atelier et musée autour de la poterie, situé à Saint Jean de Fos. Il propose des ateliers et stages pour les petits et les grands autour de l'Argile et de la poterie.

www.argileum.fr

6 Av. du Monument,
34150 Saint-Jean-de-Fos

Abbaye d'Aniane :

équipement public – lieu remarquable du territoire où sont proposées des activités pour les jeunes en temps scolaire et hors temps scolaire.

www.cc-vallee-herault.fr

50 Bd Félix Giraud,
34150 Aniane



Festivals et évènements récurrents sur le territoire :

Festival Mots Parleurs :

Festival organisé par le service lecture publique de la CCVH autour de la culture et de la puissance du mot événement annuel – fin janvier
www.mots-parleurs-valleeherault.fr

Festival Clapotis :

Festival pour les tout-petits (0-6 ans) co-organisé par le collectif le Baril et la CCVH – biennal – septembre

Festival jeunesse :

Festival organisé par le service jeunesse en partenariat avec les acteurs jeunesse du territoire. La thématique a pour objectif de réunir des disciplines artistiques, culturelles et sportives à l'occasion d'une succession d'évènements répartis sur l'année.

Fête de la science :

Le réseau des bibliothèques et le service jeunesse collaborent avec les acteurs du territoire pour proposer de nombreux rendez-vous à l'occasion de la semaine nationale de la science. annuel – début octobre

LES ACCUEILS DE LOISIRS :

Certaines communes du territoire proposent des Accueils de loisir sans hébergement (ALSH) allant de la maternelle aux adolescents. Selon les structures, des accueils sont proposés tous les jours, les mercredis et/ou les weekends. rendez-vous à l'occasion de la semaine nationale - annuel – début octobre



ALSH ENFANTS :

ANIANE (3-11 ANS)

06 89 74 48 01
 sej@ville-aniane.fr

LA BOISSIERE (3-12 ANS)

06 52 93 85 19
 alsh.laboissiere@orange.fr

GIGNAC (3-12 ANS)

04 67 57 63 31
 centredeloisirs@ville-gignac.com

MONTARNAUD (3-11 ANS)

06 17 41 19 87
 service.jeunesse@montarnaud.fr

LE POUGET (3-12 ANS)

04 67 96 76 14 - 06 33 24 39 81
 alsh@le-pouget.com

SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS

(3-12 ANS), 06 46 64 86 50 (coordination) 06 11 08 39 34 (maternel) 06 08 50 43 43 (élémentaire)
 thierry.guilhaumond@ufcv.fr

SAINT-JEAN-DE-FOS (3-12 ANS)

04 67 54 00 57
 alsh34150@gmail.com

SAINT-PARGOIRE (3-12 ANS)

04 67 98 76 75 enfance-jeunesse@ville-saintpargoire.com

SAINT-PAUL-ET-VALMALLE (3-12 ANS)

06 24 82 89 40
 alshsaintpaul@francas34.fr.

VENDEMIAN (6-11 ANS)

MONDE DES ENFANTS
 06 70 54 24 98
 enfance-jeunesse@vendemian.fr

ALSH ADOLESCENTS :

ESPACE JEUNE ANIANE (11-25 ans)

06 76 73 52 96 / 04 67 57 01 51
 alsh-ados@ville-aniane.fr
 enfance-jeunesse@ville-aniane.fr

MAISON DES JEUNES GIGNAC

04 34 22 67 37
 maisondesjeunes@ville-gignac.com

ESPACE ADOS LE POUGET

06 71 26 42 91
 espjeunes.pouget@gmail.com

ADOS MONTARNAUD

06 75 07 62 00
 alsh.ados@montarnaud.f

ADOS MOZAÏKA SAINT ANDRE DE SANGONIS

04 67 57 91 41
 mozaika@sangonis.fr

ADOS BARBOTINE SAINT JEAN DE FOS

04 67 54 00 57
 alsh34150@gmail.com

JEUN'ART SAINT PARGOIRE

04 67 98 76 75
 enfance-jeunesse@ville-saintpargoire.com

MONDE DES JEUNES VENDEMIAN

06 70 54 24 98
 enfance-jeunesse@vendemian.fr





DE L'ADOLESCENCE À L'ÂGE ADULTE

Accompagner la construction de son adolescent pour devenir un adulte avec les outils nécessaires à son autonomie et son indépendance, matérielle, mentale et affective, tout en préservant les liens familiaux, est un enjeu primordial pour les parents. Il ne s'agit pas seulement de guider et de protéger, mais aussi d'écouter, de comprendre et de soutenir. Pour assurer ce rôle, le parent lui-même a parfois besoin d'être soutenu. Cette rubrique a pour objectif de vous orienter vers les acteurs et dispositifs pour répondre à vos questionnements et aux problématiques que vous pourrez rencontrer avec votre jeune adulte.

QUELS SONT LES ESPACES D'ÉCOUTE ?

Point d'accueil écoute jeunes (PAEJ) :

Point d'Accueil Écoute Jeunes, c'est un espace d'écoute et de soutien psychologique pour les enfants, adolescents, jeunes de 12 à 25 ans et/ou leurs parents. Un psychologue vous accueille et vous accompagne selon vos besoins, vos questionnements. Le but est de prévenir les situations à risques comme le décrochage scolaire, restaurer le lien de confiance intrafamilial, participer au « bien-être » des jeunes, et favoriser leur autonomie.

Mission locale jeunes à GIGNAC, Parc d'activité de Camalcé - 04 67 54 91 45

Point écoute parents (PEP) :

Le Point Écoute Parents est un lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges, de soutien et d'orientation. Les entretiens proposés vous permettent de poser des mots, de comprendre ce qu'il se passe et d'améliorer la communication avec les enfants et les adolescents.

Ligue de l'Enseignement: Permanence à Mozaïka à ST ANDRE DE SANGONIS, 04 67 57 91 41



Allô Jeunes :

Consultation Allô Jeunes :

www.alloparents34.com/consultation-allo-jeunes

Le service Allô Jeunes est spécialement conçu pour écouter, recevoir et accompagner les jeunes de 11 à 29 ans dans leurs diverses préoccupations. Que tu sois en quête d'une écoute attentive, de conseils ou de soutien face aux défis de la vie, nos psychologues sont là pour t'aider. Pour bénéficier de ce soutien, c'est à toi de faire le premier pas par appel ou SMS.

Ils accueillent les jeunes en présentiel, par téléphone ou en visio, du lundi au vendredi de 10h à 19h, au coeur de Montpellier (10 rue du Chapeau Rouge). Un créneau d'urgence est disponible du lundi au vendredi entre 13h et 15h : à réserver dès la veille ou le matin même.

Téléphone : 06 12 75 23 64

SMS : Envoie ton prénom, la première lettre de ton nom de famille, ton âge et tes disponibilités.

Email : Réponse sous 48h aux messages envoyés à allojeunes34@gmail.com

Ligne «allô parents» : 04 67 61 08 43 - www.alloparents34.com



QUELS SONT LES ESPACES D'ÉCOUTE ?

L'EPE 34 :

Associations au service des parents, des jeunes, des familles et des professionnels qui oeuvrent dans une démarche de prévention et de coéducation. Elles proposent différents services d'écoute, d'animations collectives, d'entretiens personnalisés.

L'école des Parents et des Éducateurs
www.epe34.com
 04 67 03 43 58
contact@epe34.com

Facebook : epe_herault
 Instagram : epe34

Groupe d'analyse de situations parentales (GASP) :

Depuis 2009, le GASP est un groupe de parents qui, comme tous les parents, cherchent à mieux comprendre et gérer leur rôle de parents.

Tressan, Le Pouget, Gignac :
Association Les Mains Sages
 04 67 88 23 01

Maison des adolescents :

Les missions des maisons des adolescents : l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation, l'évaluation des situations, la prise en charge médicale et psychologique, l'accompagnement éducatif, social et juridique. mda34.org

Site de Montpellier 04 67 92 99 18
Site de Béziers : 04 67 76 94 85



PROMENEURS DU NET

80 % des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur le Net une fois par jour, et plus de 48 % d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour. Qui pour les accompagner sur Internet ? Qui pour répondre à leurs sollicitations ? Qui pour leur inculquer les bonnes pratiques ? Qui, enfin, pour les sensibiliser aux risques ?

Le Promeneur du Net est un professionnel, éducateur ou animateur, qui exerce dans un centre social, un foyer de jeunes travailleurs, une maison des adolescents, une maison des jeunes et de la culture, un espace public numérique, une mission locale... En entrant en relation avec les jeunes sur Internet, le Promeneur du Net élargit son territoire d'intervention, propose une nouvelle pratique professionnelle, en ligne, où il poursuit son action éducative. Plusieurs Promeneurs du net répondent aux jeunes sur le territoire de la CCVH.

www.promeneursdunet.fr

Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF) :

Vous souhaitez être informé(e) sur vos droits, accompagné(e) dans une démarche de retour vers l'emploi, vous êtes victime de violences sexistes ou sexuelles, vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de la parentalité.

herault.cidff.info
 Permanences au Mescladis
 Gignac 04 34 22 67 37 et Mozai-
 ka Saint-André-de-Sangonis
 04 67 57 91 41





ET POUR L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE ?

La Mission Locale :

La Mission Locale accompagne les jeunes à mettre en place des projets professionnels ou simplement à se trouver des voies par des immersions, stages ou événements qui permettent aux jeunes d'aborder au mieux leur entrée dans la vie professionnelle.

Mission Locale Jeunes à Gignac,
Parc d'activité de Camalcé
04 67 54 91 45

France Travail :

France Travail, anciennement Pôle emploi est un établissement public à caractère administratif chargé de l'emploi en France. Il accompagne les différents publics spécifiques, dont les jeunes ainsi que les entreprises dans leurs recrutements. Si nécessaire, l'établissement oriente également vers l'interlocuteur adapté en fonction de la situation de chacun.

16 Bis Av. de Montpellier,
34800 Clermont-l'Hérault
Téléphone : 3949



CIO (Centre d'Information et d'Orientation) :

Le CIO de Pézenas est un service public gratuit ouvert à tous. Il accompagne les jeunes sur l'ensemble des questions en lien avec l'orientation. Le CIO met à disposition les informations sur place en libre accès. Vous pouvez y prendre RDV pour un entretien ou un atelier.

Centre d'Information et
d'Orientation Pl. Bobby Lapointe,
34120 Pézenas
04 48 18 55 75

Outils d'accompagnement des collégiens et des lycéens dans leur orientation :
padlet.com/CIO_Pezenas



S'ENGAGER

BAFA :

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. La CCVH accompagne des sessions de BAFA sur le territoire.

Pour plus d'information :

Se rapprocher du service jeunesse de la communauté de commune :
service-jeunesse@cc-vallee-herault.fr

SERVICE CIVIQUE VOLONTAIRE :

Le service civique volontaire (SCV) est un engagement volontaire de 6 mois à un an indemnisé pour les jeunes entre 16 et 30 ans. Ils peuvent se faire dans un organisme privé ou public.

Plus d'informations sur le site gouvernemental : www.service-civique.gouv.fr

BÉNÉVOLAT

Très tôt, votre enfant peut s'engager bénévolement dans une association, ainsi il apportera ses compétences et sa présence pour répondre à des missions adaptées à ses capacités. Il ne faut pas hésiter à se rapprocher d'association du territoire pour lesquelles vous auriez une sensibilité. Sinon, vous pouvez vous orienter vers le site gouvernemental : www.jeuxaider.gouv.fr

Ses expériences viendront enrichir un futur CV et lui permettront de se démarquer dans ses futures recherches de formation ou d'employeur.





LE LOGEMENT

Accompagnement sur la recherche de logement :

CLLAJ – Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes :

Le Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) est une association située à Clermont-l'Hérault qui couvre les trois communautés de communes du Coeur d'Hérault.

Son objectif :

proposer aux personnes âgées de 16 à 25 ans une aide dans leurs démarches administratives liées au logement mais aussi un accompagnement dans leurs recherches ainsi que des adresses utiles dans les secteurs privés ou publics : aide au projet locatif, à la recherche, à l'installation et au maintien dans le logement.

25 rue de Patchway,
34800 Clermont-l'Hérault
06 34 39 37 24
cllajpch@gmail.com

RECENSEMENT

À 16 ans, les adolescents doivent se faire recenser pour pouvoir s'inscrire au passage d'épreuves comme le BAC, des BEP ou des concours administratifs.

Ce recensement entraîne la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté qui est également obligatoire. À noter : le recensement inscrit à partir de 18 ans votre enfant sur les listes électorales.

Cette démarche peut se faire auprès de votre mairie ou en ligne à l'adresse suivante :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054



COMMENT SE DÉPLACER POUR LES JEUNES ?

MOBILITÉ

Divers dispositifs existent sur le territoire pour faciliter la mobilité des jeunes et des moins jeunes :

En transport en commun :

Le territoire est desservi par les lignes de car LiO Hérault Transport, vous pouvez consulter les horaires et solutions : plan.lio-occitanie.fr

Il y a même la possibilité d'avoir la gratuité des transports pour les 12-25 ans. Il existe aussi un service de transport à la demande sur tout le territoire.

Numéro TADAM : 0 805 60 81 00

En covoiturage et autopost organisé :

- Application de covoiturage Mobicoop : une application gratuite à télécharger qui permet à chacun de trouver des covoitureurs pour ses trajets du quotidien.
- Service Rézopouce de Mobicoop : réseau d'autostop organisé de proximité disponible sur l'application Mobicoop.
- Picholines : ligne de covoiturage dynamique – picholine.fr

PERMIS DE CONDUIRE :

Au-delà des auto-écoles privées, la Mission Locale Jeunes du Coeur d'Hérault propose des modules et accompagnement pour le passage du permis.

Mission Locale Jeunes à Gignac, Parc d'activités de Camalcé
04 67 54 91 45

Véhicule en libre-service et location :

Un service de location de véhicules en libre-service Modul'auto est présent sur le pôle d'échanges multimodal de Gignac.

Numéro Modul'Auto :
04 67 58 06 06
www.modulauto.net

Retrouvez toutes les informations mises à jour sur le site de la CCVH.



LES BESOINS SPÉCIFIQUES DE MON ENFANT

Chaque enfant a des besoins qui lui sont propres pour grandir, apprendre et s'épanouir pleinement. Nous souhaitons accompagner les familles en leur apportant des informations et des ressources adaptées.

ACCUEIL D'UN ENFANT PORTEUR DE HANDICAP

Les services de la communauté de communes peuvent vous accompagner pour faciliter l'inclusion de votre enfant dans une crèche, un club sportif ou un centre de loisirs.

Dans les crèches intercommunales :

Lors de la préparation de la commission d'attribution des places en crèches, une priorité sera donnée aux enfants porteurs de handicap afin de leur garantir un accès aux structures collectives et un accueil personnalisé. Les équipes sont sensibilisées à l'accueil de l'enfant porteur de handicap par le biais de formations. Les crèches sont accessibles PMR.

Dans les centres de loisirs :

Un travail mené en partenariat avec le Pôle d'appui et de ressources handicap et inclusion 34 (prh34.fr) service de l'association Halte Pouce (www.halte-pouce.fr) permet de faciliter l'inclusion en milieu ordinaire de jeunes en situation de handicap.



Dans les activités sportives :

Selon les clubs de sport, des dispositions sont prises pour accueillir les enfants porteurs de handicap mental, moteur ou sensoriel. Vous pouvez contacter le responsable des sports de la CCVH qui vous orientera vers les clubs les plus à même d'accueillir votre enfant en fonction de ses envies et de son handicap service.sport@cc-vallee-herault.fr



LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO PSYCHOLOGIQUE

Centre médico-psychologique de l'enfant :

Ce centre regroupe trois structures, le CMPP, le CAMSP et le CMPEA, gérées par le Centre hospitalier régional universitaire de Montpellier et l'association PEP34 pour l'accompagnement des enfants, adolescents et leurs familles.

Quartier le Micocoulier,
231 av. du mas Salat à Gignac

Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)

Il accueille les enfants et adolescents présentant des troubles psycho-affectifs, psychomoteurs, orthophoniques, ou des difficultés d'apprentissage, de comportement, ainsi que des troubles du développement.

04 67 12 81 92
cmpp.coeurherault@adpep34.org



Centre d'action médico- sociale précoce (CAMSP)

Il propose et assure un suivi précoce et global aux enfants présentant des difficultés de développement liées à des problèmes de santé.

04 67 33 26 75 camspgignac@chu-montpellier.fr

Centre médico- psychologique pour enfants et adolescents (CMPEA)

Il assure une prise en charge en ambulatoire des enfants et des adolescents en difficultés psychologiques et de leurs familles.

04 67 33 26 50 cmpea-camsp-gignac@chu-montpellier.fr

L'Ensoleillade

Un Institut médico-éducatif (IME) et un service d'éducation spéciale et de soin à domicile (SESSAD) l'Ensoleillade, gérée par l'ADPEP34 à Saint-André-de-Sangonis. Ils reçoivent des enfants présentant une déficience intellectuelle et / ou un trouble du spectre de l'autisme.

IME L'Ensoleillade, 55 av de Montpellier, 34725 St André de Sangonis - 04 67 57 00 46 ime.ensoleillade@adpep34.org
Service d'éducation de soin à domicile SESSAD, 55 av de Montpellier 34725 St André de Sangonis - 04 67 88 90 85 sessad.ensoleillade@adepep34.org

LES ASSOCIATIONS DE SOUTIEN

Association Dyspraxique mais Fantastique (DMF34) :

Faire connaître et reconnaître la dyspraxie ou tout trouble développemental de la coordination et les troubles Dys associés comme handicap à part entière.

Accompagne et met en oeuvre des actions pour favoriser le dépistage précoce, l'intégration scolaire, sociale et professionnelle.

dmfherault@gmail.com
06 49 86 87 68

Association Addiction France :

Sensibilise sur les addictions et accompagne les personnes concernées ainsi que leurs proches.
Permanences :

Mozaika à Saint André de Sangonis – sur rendez-vous
04 67 57 91 41

Mission Locale Jeunes à Gignac – lundi 14H00-17H00
04 67 54 91 45





Association d'adultes et de parents d'enfants Dys (Apedys Hérault)

L'association implantée à Saint-André-de-Sangonis contribue à l'information sur les troubles spécifiques des apprentissages et neuro développementaux en apportant un soutien et une aide aux familles et aux adultes concernés.

apedys.herault@gmail.com
07 81 32 41 78

Halte Pouce

La volonté de l'association est d'accueillir toutes familles et/ou personnes en situation de handicap ayant besoin d'aide en prenant en compte leurs valeurs, leurs potentialités, leurs savoirs, leurs expériences, mais aussi leurs manques et leurs difficultés. Halte Pouce propose à ces familles un accompagnement administratif, social et éducatif à la carte, en lien avec les partenariats médico-sociaux existants, en tenant compte de leurs projets de vie et de leurs compétences parentales.

contact@halte-pouce.fr
07 79 82 81 17
<https://www.halte-pouce.fr/>

Association Humanicap

L'association Humanicap propose des accompagnements éducatifs spécialisés à destination des personnes en situation de handicap (enfants/adultes) et/ou en situation de fragilité sociale. Les accompagnements sont effectués par des éducateurs libéraux diplômés.

www.humanicap.com
humanicap@gmail.com

Nous espérons que ce guide aura répondu à vos questions et vous aura offert les ressources nécessaires pour vous accompagner dans votre rôle de parent. Être parent est une aventure remplie de défis et de belles découvertes, et la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault est là pour vous soutenir à chaque étape. N'hésitez pas à faire appel aux structures et services présentés ici : ils sont là pour vous aider et vous accompagner.



LE GUIDE DES PARENTS

Le guide complet pour toutes les étapes de la parentalité

Devenir parent est une aventure extraordinaire, remplie de joies, de découvertes, mais aussi de défis. Chaque étape de la parentalité, de la **première rencontre** avec son enfant à **son envol vers l'âge adulte**, est unique et exige parfois des réponses adaptées à des questions inédites.

Que vous soyez au début de **votre chemin avec un nourrisson**, en pleine exploration des **merveilles de la petite enfance**, ou que vous accompagniez un adolescent vers l'âge adulte, ce guide est là pour vous épauler, vous inspirer et, nous l'espérons, vous déculpabiliser.

Parce qu'il n'existe pas de mode d'emploi parfait pour être parent, mais qu'ensemble, nous pouvons partager des clés pour mieux comprendre et **répondre aux besoins de nos enfants**.

ÉDITION 2025

